



Fiche cadre n°10 Prévention et lutte contre l'absentéisme

Ambition 2 du projet académique Fluidifier et sécuriser les parcours.
Objectif 4 du projet académique Prévenir l'absentéisme et lutter contre le décrochage.

Comité opérationnel de programme (Cop) : vie de l'élève (230).
Action inscrite au Cop : oui non

Pilotes de l'action

Christophe Bohême, proviseur vie scolaire et Nadette Fauvin, IA-IPR EVS.

Objectifs de l'action

- > Mesurer de façon fiable et unitaire l'absentéisme.
- > S'accorder sur le contenu des tableaux de bord relatifs à l'absentéisme.
- > Analyser le contenu de ces tableaux de bord.
- > Proposer des pistes de lutte contre l'absentéisme.
- > Faire baisser les taux d'absentéisme dans les établissements.

Public visé

Tous les établissements scolaires.

Modalités de l'action

Constitution d'un groupe de travail académique réuni régulièrement.
Définition de critères communs.
Expérimentation auprès d'un panel d'établissements.
Note pour diffusion des critères.
Généralisation à l'ensemble des établissements.

Calendrier

- > Groupe de travail académique réuni en juillet 2011.
- > Établissements expérimentaux jusqu'en décembre 2011.
- > Généralisation à l'ensemble des établissements en janvier 2012.

Nombre de personnes concernées

20 (IA-DSDEN, IA-IPR EVS, PVS, Caape, Dos3, médecin, infirmière, assistante sociale, IEN, principaux de collège, proviseurs, EMS).

Évaluation

Indicateurs de fonctionnement

- > Mesure du nombre d'établissements qui remontent des données fiables.
- > Mesure des principales raisons de l'absentéisme.

Indicateurs de résultat

- > Mesure des établissements qui mettent en place un plan d'actions de prévention et de lutte contre l'absentéisme.
- > Mesure de la cohérence et du lien des actions au sein des établissements (absentéisme, CESC, cellule de veille, victimation, harcèlement, décrochage...).
- > Mesure de la baisse de l'absentéisme dans ces établissements.

projet